

## CE MOIS-CI, DANS LES FOLIA

Etant donné l'utilisation croissante des anticoagulants oraux, nous sommes de plus en plus souvent confrontés aux problèmes qu'un tel traitement peut occasionner. Il s'agit par exemple de l'élévation modérée de l'INR: celle-ci doit être prise en charge en fonction d'un certain nombre de facteurs individuels, et non pas seulement en fonction de l'importance de l'élévation de l'INR. Il faut tenir compte du risque d'hémorragie (ou de l'existence d'une hémorragie), mais aussi du risque de thrombo-embolie. L'administration de vitamine K à faibles doses peut parfois être la meilleure solution; mais le plus souvent, l'interruption temporaire du traitement anticoagulant sera suffisante.

Les progrès technologiques et le vieillissement de la population font aussi que de plus en plus de patients sont porteurs d'une prothèse articulaire. Lorsque ces patients subissent une intervention associée à une bactériémie importante, par ex. en cas de manipulation au niveau de tissus infectés par *S. aureus*, d'extractions dentaires ou de sclérothérapie de varices oesophagiennes, ils courent un risque d'infection de leur prothèse. Une antibiothérapie prophylactique est parfois recommandée, mais l'indication doit être correctement posée (par ex. uniquement lors de certaines interventions chez les patients avec un risque élevé bien défini) et le choix de l'antibiotique doit être adéquat.

La prévention de l'influenza chez les patients à risque implique une démarche active de la part du médecin et du pharmacien. Bien que l'intérêt de cette vaccination chez les patients à risque soit suffisamment démontré, trop de patients qui devraient être vaccinés ne le sont toujours pas. Il s'agit surtout des patients à risque n'appartenant pas au groupe des plus de 60 ans. Dans ce numéro, une attention particulière est consacrée aux enfants asthmatiques.

---

**SITE WEB FOLIA ET REPERTOIRE COMMENTE DES MEDICAMENTS, AVEC MISE A JOUR MENSUELLE:**  
<http://www.cbip.be> ou <http://www.bcfi.be>

### CHANGEMENTS D'ADRESSE

CBIP  
c/o Inspection Générale de la Pharmacie  
Boulevard Bischoffsheim 33  
1000 Bruxelles  
fax: 02/227.56.46  
e-mail: [cbip@afigp.fgov.be](mailto:cbip@afigp.fgov.be)

### CORRESPONDANCE A PROPOS DU CONTENU DES FOLIA

Prof. M. Bogaert  
Heymans Instituut  
De Pintelaan 185  
9000 Gent  
fax: 09/240.49.88  
e-mail: [Folia@rug.ac.be](mailto:Folia@rug.ac.be)

Les Folia Pharmacotherapeutica sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie), A.S.B.L. agréée par le Ministère des Affaires Sociales, de la Santé Publique et de l'Environnement.

### BUREAU DE REDACTION

M. Bogaert (Universiteit Gent) et J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain), secrétaires de rédaction

M.H. Antoine (Université Libre de Bruxelles), M.L. Bouffiuux et A. Bourda (Inspection de la Pharmacie, Min. Affaires Sociales, Santé Publique et Environnement), W. Buylaert (Universiteit Gent), G. De Loof (Wetenschappelijke Vereniging der Vlaamse Huisartsen), N. Fierens, I. Latour et A. Van Ermen (Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique), R. Gérard (Société Scientifique de Médecine Générale), X. Kurz (Centre Belge de Pharmacovigilance et Université de Liège), G. Laekeman (Katholieke Universiteit Leuven), T. Roisin (Centre Belge de Pharmacovigilance), J. Van Campen (Antwerpen) et L. Vansnick (Association Pharmaceutique Belge).

Editeur responsable:  
M. BOGAERT,  
Oudburgweg 30,  
9830 St.-Martens-Latem

Les informations publiées dans les FOLIA PHARMACOTHERAPEUTICA ne peuvent pas être reprises sans l'autorisation du Bureau de rédaction. Elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins publicitaires.

Un index récapitulatif des dernières années est inséré annuellement dans les Folia.